ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Jean-Jacques CANDELIER
Député du Nord
(16ème Circonscription)
Vice-président de la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées

Somain, le 6 février 2014

M. Manuel VALLS
Ministre de l'Intérieur,
Place Beauvau
75800 Paris

Monsieur le Ministre,

Le 11 décembre 2013, le conseil municipal de Bagnolet a fait de M. Georges Ibrahim Abdallah un citoyen d'honneur de la ville. En 2012, deux autres municipalités communistes, Calonne-Ricouart et Grenay, ont fait de ce militant politique leur citoyen d'honneur.

M. le Préfet de Seine-Saint-Denis a saisi le tribunal administratif pour faire casser la délibération de Bagnolet, au motif que l'intéressé serait frappé d'indignité par sa condamnation par la justice française et qu'il n'aurait rien fait d'exceptionnel dans cette ville. Le tribunal administratif de Montreuil a effectivement cassé cette délibération.

Il s'agit d'une décision fort contestable, car aucune règle ne régie le choix des citoyens d'honneur et que rien n'oblige à ce que le mis à l'honneur ait agi dans la ville, une notion bien vague par ailleurs. M. Gilad Shalit, soldat de l'armée israélienne, a été fait citoyen d'honneur de Paris. Qu'avait-il fait de « bénéfique » pour cette ville ?

La réalité est bien politique. La France est le pays qui détient dans ses geôles le plus ancien prisonnier politique en Europe. Incarcéré pour la mise hors d'état de nuire en 1982 d'un agent de la CIA et d'un autre du Mossad, il est le plus ancien prisonnier politique détenu en France. Libérable depuis 1999, ce militant est victime d'un acharnement.

Appuyez-vous la démarche du Préfet de Seine-Saint-Denis ? Alors que ses huit demandes de libération conditionnelle ont été rejetées, donnez-vous votre feu vert pour que M. Georges Ibrahim Abdallah retourne au Liban, officiellement prêt à l'accueillir ?

Dans l'attente d'une réponse de votre part,

Veuillez agréer, M. le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Cordialement

Jean-Jacques CANDELIER

Député du Nord

Correspondance à adresser : Place Victor Brachelet – 59490 SOMAIN
E.mail : jjcandelier@assemblee-nationale.fr – Site Internet : www.jjcandelier.fr
Tél. : 03 27 98 82 21 – Fax : 03 27 98 92 26